

(N^o 196.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Escalonne*, employé au Gouvernement provincial du Brabant.

(Voir le N^o 238, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Antoine-Jacques-Aubin Escalonne, fils d'un ancien officier de l'Empire, est né en France en 1807. Il est arrivé en Belgique au mois d'octobre 1830, et a pris service dans les rangs de l'armée.

Il a été honorablement démissionné en 1838, comme sous-lieutenant au 3^e régiment de ligne et a obtenu un emploi au Gouvernement provincial du Brabant.

Il a épousé une femme Belge, née à Bruxelles et en a un seul enfant.

Depuis treize ans qu'il habite la Belgique, il a obtenu successivement de tous ses chefs, les certificats les plus honorables d'une bonne conduite et d'ex-actitude à ses devoirs.

Les avis de toutes les autorités lui sont favorables, et sa demande de naturalisation a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 41 suffrages contre 7.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.